



Résumé de la prise de position sur le Message culture 2025 – 2028

21 septembre 2023

L'implication précoce des associations culturelles dans son élaboration a porté ses fruits : nombre de nos préoccupations ont été prises en compte dans le Message culture, en particulier la question cruciale de la sécurité sociale des actrices et acteurs culturels. Nous renvoyons à la prise de position détaillée de Suisseculture Sociale à ce sujet.

t. Professions du spectacle Suisse salue par ailleurs ...

... les six domaines d'action identifiés et, fondamentalement, les objectifs correspondants du Message culture 25-28 de la Confédération ;

... la définition large de la culture dans le Message culture : Il faut de la *culture de haut niveau*, mais aussi une *production culturelle diversifiée dans des zones périphériques* ;

... une *coopération plus étroite* et une coordination entre les différents acteurs de la politique culturelle ;

... une *amélioration des bases statistiques du domaine culturel* et la mise en place d'un *suivi de la culture* en Suisse basé sur des indicateurs pertinents ;

... la *thématisation planifiée de la discrimination, du harcèlement sexuel et des abus* ;

... une *pratique culturelle respectueuse des ressources* à tous les niveaux ;

... le renforcement des *mesures d'inclusion* dans le domaine culturel ;

... le soutien de la Confédération aux événements portant sur des thèmes d'intérêt de politique culturelle d'envergure nationale.

DANS NOTRE PRISE DE POSITION, NOUS SOMMES INTERVENUS DANS LES POINTS SUIVANTS :

- Une approche globale fait défaut en matière de sécurité sociale (changement systémique au lieu d'un « bricolage »)
- Collaboration plus étroite entre l'OFC, la SECO et l'OFAS dans le domaine des assurances sociales
- Aides financières aux guichets d'aide en cas d'abus de pouvoir, de harcèlement ou de discrimination
- L'égalité des chances ne doit pas être réduite à la question du sexe/genre
- Le soutien de l'ensemble du processus de travail artistique ne doit pas se faire au détriment du *soutien aux œuvres* proprement dit.
- Accès aux programmes de l'UE *Creative Europe, Erasmus+ et Horizon*
- Manque de personnel qualifié dans les domaines de la technique et de l'administration (lumière, son, montage de scène, gestion de production, gestion de tournée, etc.). Une raison expliquant cela est le manque de places de formation.
- La durabilité n'est pas seulement un enjeu écologique
- Les arts de la scène en tant que patrimoine culturel immatériel
- Intégration des associations culturelles dans un dialogue culturel national
- Pas de numérisation d'œuvres sans le consentement et la rémunération des auteur·e·s
- Réflexion sur la fonction, la sélection et la promotion des Prix suisses de la culture
- Amélioration du soutien à la diffusion d'œuvres scénique au niveau régional, national et international
- Rôle actif de la Confédération dans la reconstruction et le renforcement du journalisme culturel, de la médiation culturelle et de la critique culturelle
- Meilleur accès à la « Sélection suisse d'Avignon » également pour les productions non francophones
- Soutien aux langues minoritaires aussi dans le domaine de la culture (pas seulement dans le domaine de l'éducation)

FINANCES

Un problème non résolu réside dans les ressources financières allouées à la culture : bien que le Message culture prévoie nominalement un budget plus élevé pour les dépenses culturelles, cela ne suffit pas à compenser les coupes budgétaires prévues pour 2024, l'inflation ainsi que les coûts croissants de l'énergie. De plus, avec les défis

sociaux croissants, les attentes envers la culture augmentent, en particulier en ce qui concerne des sujets cruciaux tels que la participation, la cohésion sociale, la durabilité ou la numérisation. Cela engendre de nouvelles tâches et des coûts supplémentaires pour le secteur culturel. Dans ce contexte, ce sont principalement les cantons, les communes et les soutiens privés qui sont sollicités, car ils assurent environ 90 % du financement dans le domaine des arts de la scène. Cependant, de nombreuses préoccupations susmentionnées relèvent également ou exclusivement du niveau fédéral.

Dans le budget de la Confédération, les dépenses culturelles représentent 0,3 % (environ 250,5 millions de francs suisses par an). Compte tenu de l'importance significative de la culture dans son ensemble, cette somme est insuffisante. Dans notre prise de position, nous demandons donc une augmentation très modeste de 2,5 %, soit environ 255 millions de francs suisses par an. Cela maintiendrait encore la part des dépenses culturelles en dessous de 0,4 % par rapport au budget total de la Confédération.

Berne, le 21.09.2023

Au nom de t. Professions du spectacle Suisse



Sandra Küenzi
Co-présidente
t. Professions du spectacle Suisse



Cristina Galbiati
Co-présidente
t. Professions du spectacle Suisse



Chantal Hirschi
Secrétaire générale
t. Professions du spectacle Suisse